

—  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

**1<sup>ère</sup> REUNION DE 2009**

**Séance du 3 mars 2009**

CG 09/1<sup>ère</sup>/VII-01

**FONDS DEPARTEMENTAL  
D'INTERVENTION TOURISTIQUE**

Depuis 1982, notre politique de développement touristique a été orientée vers la création d'hébergements et de produits touristiques de qualité.

**LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE**

Nos lignes d'actions concernent principalement :

**L'hébergement rural avec :**

- la création et la modernisation de **meublés de tourisme** ruraux, privés ou communaux, et de **gîtes d'étapes** sur les sentiers de randonnée,
- la création de **chambres d'hôtes** privées en complément de tables d'hôtes, et de chambres Clévacances,
- la création de **villages de vacances pavillonnaires** avec des équipements de loisirs par des communes ou des groupements de communes,
- la création, l'extension ou la modernisation de **campings** communaux classés,
- enfin, l'aide à la **petite hôtellerie rurale**.

**L'hébergement de caractère :**

Depuis 1994 une nouvelle politique, menée conjointement avec le Conseil Régional, liée à la sauvegarde et valorisation du patrimoine rural de caractère à usage locatif touristique, a été mise en place.

De plus, s'agissant d'une politique qui vise avant tout à promouvoir une certaine qualité des hébergements, le Conseil Régional et les huit Conseils Généraux de Midi-Pyrénées ont souhaité créer une offre de qualité et ont décidé l'élaboration de deux éditions qui seront renouvelées en 2009 :

- l'une réunira les Hôtels de Charme et de Caractère et les Chambres d'Hôtes,
- l'autre comprendra les gîtes et les meublés classés par thématique (petits gîtes, gîtes familiaux, gîtes de groupes...).

### **Les activités de loisirs :**

Concernant la création et l'entretien des sentiers de randonnées, la poursuite des Contrats de Pays permet encore d'envisager la création de nouveaux sentiers de petites randonnées, en relation avec le Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées.

Il y a environ plus de 150 sentiers de petites randonnées pédestres inscrits au Plan Départemental d'Itinéraires de Petites Randonnées répertoriés sur les topo-guides locaux édités par les Communautés de Communes, les Communes et les Offices de Tourisme. Ceux-ci représentent plus de 1 200 kilomètres de chemins sur le territoire du Tarn-et-Garonne.

Le GR de Pays Midi-Quercy, en boucle de 180 kilomètres autour des Gorges de l'Aveyron, a été réalisé en 2007. Il fait une incursion dans les départements du Tarn et du Lot. La Fédération Française de Randonnées Pédestres a édité le topo-guide "Le Pays Midi-Quercy à pied". Il s'agit du premier guide national retenu par cette Fédération qui est toujours un support de référence pour visiter la région.

En 2009, le sentier de randonnée "Base de Saint-Nicolas de la Grave – Abbaye de Belleperche" devrait être réalisé, ainsi que le circuit équestre autour de Lafrançaise qui sera équipé pour des balades en chevaux.

## BILAN D'ACTIVITE RELATIF A L'ANNEE 2008

### I – BILAN D ACTIVITE

#### L'OFFRE TOURISTIQUE DEPARTEMENTALE EN MATIERE D'HEBERGEMENT

##### a) L'hôtellerie

###### l'hôtellerie classée

En 2008, le Tarn-et-Garonne comptait **46 hôtels classés** pour une capacité de **2 490 lits** soit 20 lits de plus qu'en 2007.

###### Répartition

Nombre d'étoiles	Nombre d'établissements	Nombre de chambres
4 *	1	80
3 *	6	183
2 *	31	715
1 *	3	37
sans étoile	5	107

auxquels il faut rajouter **28 hôtels** dans l'hôtellerie non homologuée représentant **610 lits**. Il est à noter aussi **1 résidence de tourisme** à Monclar-de-Quercy classée 2 \* avec une capacité d'accueil de **456 personnes**.

###### Fréquentation

Durant les neuf premiers mois de l'année 2008, l'enquête de l'INSEE indique un nombre de nuitées en baisse de 6,6 % pour environ 246 270 nuitées.

###### l'hôtellerie de plein air

En 2008, l'hôtellerie de plein air était représentée par **40 terrains** pour une capacité d'accueil de **6 882 places**.

###### Fréquentation

Durant les cinq mois de la saison touristique 2008, le taux d'occupation dans les campings est en hausse d'après les résultats globaux définitifs transmis par l'INSEE.

Le nombre de nuitées s'élève à 162 000 contre 153 000 en 2007, ce qui représente une hausse de 5,3 % sur la même période qu'en 2007.

## **b) Les hébergements ruraux de tourisme**

### Répartition

<b>Label</b>	<b>Nombre de structures privées</b>	<b>Nombre de structures communales ou associatives</b>	<b>Nombre de chambres d'hôtes</b>
Clévacances	156 dont 3 "Art de Vivre"	73 dont 1 "Art de Vivre"	52
Gîtes de France	231 dont 35 "Art de Vivre"	19 dont 3 "Art de Vivre"	188 dont 25 "Art de Vivre"

\* Les meublés Clévacances : il y en avait 244 en 2007, soit une diminution de 6,1 % par rapport à 2007.

\* Les chambres d'hôtes "Clévacances" : il y en avait 48 en 2007, soit une augmentation de 8,3 % par rapport à 2007.

\* Les gîtes de France : il y en avait 257 en 2007, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2007.

\* Les chambres d'hôtes "Gîtes de France" : il y en avait 176 en 2007, soit une augmentation de 6,8 % par rapport à 2007.

### Fréquentation

#### - en service de réservation

Les chiffres de fréquentation des meublés labellisés "Gîtes de France" sont présentés dans le chapitre commercialisation ci-après.

#### - en location directe

Les questionnaires seront distribués par l'Association Départementale du Tourisme Vert 82 à partir de la deuxième quinzaine de février, et les résultats seront disponibles au premier trimestre 2009.

#### les meublés labellisés "Clévacances"

Les données seront disponibles dès le premier trimestre 2009.

## **c) Les autres hébergements**

Les hébergements divers (centres de vacances, points d'accueil jeunes, gîtes d'étapes et de séjours, camping à la ferme et autres) sont au nombre de **98** offrant **2 407 places** en 2008 répartis comme suit :

- 13 centres de Vacances
- 6 points d'Accueil Jeunes

- 9 gîtes d'étape et de séjour "gîte de France"
- 70 établissements divers (campings à la ferme et autres ...).

Au total, le nombre de places offertes dans le département en hébergement marchand est de **15 885** en 2008 contre **15 729** en 2007 soit une hausse de 1 % de la capacité d'accueil.

En 2009, le nouveau dispositif relatif au plan de soutien de l'activité touristique est mis en place avec de nouvelles règles de financement (Feder, Feader, Région 2007-2013). Les aides régionales acquises à ce jour s'élèvent à **1 970 983 €**.

#### **d) Les sites touristiques, festivals et manifestations**

##### **1 - les musées**

De janvier à décembre 2008, la fréquentation totale des musées est en baisse de 10,3 % par rapport à celle de la même période de 2007.

<b>Musées</b>	<b>Commune</b>	<b>Fréquentation 2007</b>	<b>Fréquentation 2008</b>
Ingres	Montauban	44 796 visiteurs	39 650 visiteurs
Conservatoire de la Ruralité *	Donzac	5 991 visiteurs	5 880 visiteurs
Musée d'Histoire Naturelle	Montauban	1 032 visiteurs	8 252 visiteurs
Musée de Moissac	Moissac	4 494 visiteurs	4 706 visiteurs
Musée du Vieil Auvillar	Auvillar	3 142 visiteurs	2 971 visiteurs
Musée de St-Nicolas	St-Nicolas de la Grave	1 400 visiteurs	1 800 visiteurs
Musée Calbet	Grisolles	1 449 visiteurs	2 190 visiteurs
Musée du Vieux St-Antonin *	St-Antonin Noble Val	945 visiteurs	902 visiteurs
Musée du Terroir	Montauban	634 visiteurs	fermé

\* en l'absence de chiffres au 31/12/08, l'évolution ne peut être calculée

##### **2 - les châteaux**

La fréquentation des châteaux est en hausse de 8,4 % par rapport à 2007 grâce à une augmentation de fréquentation de 16,1 % au château de Bruniquel.

<b>Châteaux</b>	<b>Fréquentation 2007</b>	<b>Fréquentation 2008</b>
Bruniquel	23 230 visiteurs	27 918 visiteurs

<b>Châteaux</b>	<b>Fréquentation 2007</b>	<b>Fréquentation 2008</b>
Gramont	4 908 visiteurs	4 792 visiteurs
de Cas à Espinas *	3 458 visiteurs	2 112 visiteurs
Brassac	991 visiteurs	1 147 visiteurs
Bioule	196 visiteurs	552 visiteurs

\* en l'absence de chiffres au 31/12/08, l'évolution ne peut être calculée

### **3 - les autres sites**

La fréquentation est en hausse de 12,9 % par rapport à 2007, notamment en raison du comptage des entrées de "Bambou Parc" à Castelsarrasin.

<b>Sites</b>	<b>Commune</b>	<b>Fréquentation 2007</b>	<b>Fréquentation 2008</b>
Cloître de l'Abbatiale	Moissac	62 400 visiteurs	64 864 visiteurs
Abbaye de Beaulieu	Ginals	7 515 visiteurs	6 614 visiteurs
Abbaye de Belleperche	Cordes Tolosannes	12 008 visiteurs	20 743 visiteurs
Le "Petit Paris"	Vaissac	14 258 visiteurs	15 925 visiteurs
Maison Payrol	Bruniquel	2 750 visiteurs	3 245 visiteurs
Grotte du Bosc	St-Antonin Noble Val	4 450 visiteurs	4 550 visiteurs
Bambou Parc *	Castelsarrasin	/	8 000 visiteurs
Centrale de Golfech	Golfech	/	2 800 visiteurs

\* en l'absence d'une année 2007 complète, l'évolution ne peut être calculée

### **4 - les piscines**

La fréquentation des piscines est en hausse de 9,9 % par rapport à 2007. Toutefois, il est à noter la fermeture en 2008, de la piscine de Caussade qui était ouverte en 2007.

<b>Piscines</b>	<b>Commune</b>	<b>Fréquentation 2007</b>	<b>Fréquentation 2008</b>
Piscine municipale	Montauban	32 085 entrées	39 185 entrées
Piscine du Faillal	Montpezat	10 398 entrées	10 465 entrées
Piscine municipale	Négrepelisse	11 152 entrées	8 800 entrées
Piscine municipale	Lafrançaise	14 458 entrées	19 581 entrées

<b>Piscines</b>	<b>Commune</b>	<b>Fréquentation 2007</b>	<b>Fréquentation 2008</b>
Piscine municipale	Caussade	5 135 entrées	fermée
Piscine municipale	Valence d'Agen	5 671 entrées	7 485 entrées
Piscine à la Base départementale de plein air et de loisirs	Saint-Nicolas de la Grave	7 358 entrées	7 120 entrées
Piscine municipale	Castelsarrasin	4 007 entrées	4 354 entrées
Piscine du lac	Beaumont de Lomagne	4 049 entrées	4 736 entrées
Piscine municipale	Moissac	4 400 entrées	6 004 entrées
Piscine municipale	St-Antonin Noble Val	4 467 entrées	5 630 entrées

### **5 - les bases de loisirs**

La fréquentation des bases de loisirs est en légère baisse de 1,3 % par rapport à 2007.

<b>Bases de loisirs</b>	<b>Commune</b>	<b>Fréquentation 2007</b>	<b>Fréquentation 2008</b>
Base de loisirs	Saint-Sardos	22 012 entrées	22 157 entrées
Lac	Molières	11 830 entrées	12 950 entrées
Plan d'eau des Chênes	Montaigu de Quercy	12 796 entrées	15 385 entrées
Vallée des Loisirs	Lafrançaise	17 019 entrées	13 084 entrées
Lacs	Monclar de Quercy	18 803 entrées	17 825 entrées

## **LA COMMERCIALISATION**

### **a) Répartition des ventes du service Loisirs-Accueil par filière**

En 2008, d'après les informations disponibles au 20 décembre, le volume d'affaires s'élève à **1 020 141 €**. La répartition est la suivante :

- meublés de tourisme Gîtes de France	74,8 %
- meublés de tourisme Clévacances	9,6 %
- autres hébergements (chambres d'hôtes, hôtels, campings)	3,4 %
- séjours à thème	12,2 %

## **b) La réservation**

Au 20 décembre 2008, les ventes réalisées sont réparties de la façon suivante :

- 7,1 % par le centre d'appel régional Midi-Pyrénées Vacances Loisirs,
- 15,6 % en ligne par internet,
- 5,1 % par les tours-opérateurs et les agences,
- 3,6 % par les apporteurs d'affaires (4 % en 2006),
- 68,6 % par la vente directe.

## **II - BILAN FINANCIER**

Le montant global relatif au Fonds Départemental d'Intervention Touristique, au titre de l'exercice 2008, s'est élevé à **86 997 €** contre 331 630,84 € en 2007. Ces aides sont venues abonder celles provenant des fonds européens (FEDER, dernière programmation en 2006) et de la Région.

Elles sont relatives :

### **en matière d'hébergement**

- à la création ou la modernisation de gîtes ruraux privés, de meublés Clévacances et de chambres d'hôtes pour un montant de subventions départementales de **9 396 €** ;

- à la création ou la modernisation de gîtes communaux pour un montant de subventions départementales de **46 416 €** ;

### **en matière d'activités de loisirs**

- **20 002 €** consacrés aux financements d'équipements de loisirs liés à l'eau,

- **11 183 €** consacrés à la valorisation des sentiers de petite randonnée.

## PROPOSITIONS BUDGETAIRES POUR 2009

### **LES AIDES A L'INVESTISSEMENT**

S'agissant :

- d'une part, d'une année de transition dans la mesure où le Conseil Régional a défini une nouvelle politique relative au Schéma Régional d'Orientation de Développement du Tourisme et des Loisirs en Midi-Pyrénées,
- d'autre part, que l'Etat a instauré de nouvelles règles au titre du Feader,
- enfin, la mise en place prochaine de la nouvelle plateforme touristique au sein de l'Agence Départementale de Développement Touristique.

c'est sur la base des besoins exprimés, notamment sur les projets émanant des divers contrats de pays, que les propositions budgétaires pour 2009 vous sont faites.

### **LES HEBERGEMENTS**

#### **1 - Création et modernisation des gîtes (Article 2041452 - Sous-fonction 94)**

Il s'agit de continuer à développer nos capacités d'hébergements en matière de gîtes communaux.

Depuis 1985, dix sept communes (Auvillar, Cayrie, Loze, Montain, Puylaroque, Saint-Sardos, Gasques, Parisot, Monclar, Lavit, Beaumont, Lauzerte, Monteils, Piquecos, Saint-Antonin, Monclar de Quercy et Montpezat-de-Quercy) ont bénéficié de l'aide pour la création ou la rénovation de **43 gîtes communaux**, soit au total **232 163 €** de crédits.

En 2008, deux opérations ont été enregistrées. Elles ont concerné d'une part la tranche 4 relative au gîte de groupes du Moulin de Roumégous à Saint-Antonin, et d'autre part, la réhabilitation de 12 gîtes au Parc de Loisirs du Faillal de Montpezat-de-Quercy (tranche 1).

Je vous propose, pour l'exercice 2009 :

- d'adopter une autorisation de programme de **60 000 €**,
- de prévoir les crédits de paiement suivants :
- crédits de paiement **2009** : **20 000 €**
- crédits de paiement **2010** : **40 000 €**

## **2 - Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances (Article 204217 - Sous-fonction 94)**

De 1985 à 2008, la politique départementale a permis l'aménagement ou la modernisation de **149 meublés de tourisme**. L'aide globale accordée aux particuliers s'est élevée à **912 210 €**.

Ce sont donc **1 262 576 €** que nous avons consacrés à ces types d'hébergements touristiques implantés sur l'ensemble du département.

Je vous propose, pour l'exercice 2009 :

d'adopter une autorisation de programme de **20 000 €**,  
de prévoir les crédits de paiement suivants :

- crédits de paiement **2010** : **20 000 €**

## **3 - Modernisation de la petite hôtellerie rurale (Article 204225 - Sous-fonction 94)**

Depuis 1983, le Département a mis en place une politique visant à aider la modernisation et l'extension des établissements hôteliers. A travers une bonification d'intérêts, ce sont **103 établissements** qui ont bénéficié de cette aide pour un engagement total de **1 059 537 €**.

Lors de l'élaboration des Contrats de Pays, le tourisme apparaît souvent comme un axe de développement du territoire : la sauvegarde de la petite hôtellerie rurale y représente un enjeu et une priorité.

Nous avons donc décidé, lors du budget primitif 1997, d'aider les établissements hôteliers indépendants et non homologués jusqu'à 1 étoile, porteurs d'un projet global de modernisation et s'inscrivant dans une politique de développement touristique du terroir.

Au total, ce sont **333 767 €** qui ont été accordés pour la modernisation de la petite hôtellerie rurale depuis la mise en place de cette politique.

Je vous propose pour l'exercice 2009 :

d'adopter une autorisation de programme de **30 000 €**  
de prévoir les crédits de paiement suivants :

- crédits de paiement **2009** : **15 000 €**

- crédits de paiement **2010** : **15 000 €**

#### **4 - Aménagement de campings communaux classés** (Article 2041421 - Sous-fonction 94)

De 1985 à 2008, 15 campings (Caylus, Larrazet, Lavit-de-Lomagne, Moissac, Molières, Montaignu-de-Quercy, Parisot, Saint-Sardos, Valence d'Agen, Verdun-sur-Garonne, Saint-Antonin Noble Val, Durfort Lacapelette, Molières, Laguépie et Montech) ont été aménagés, modernisés ou agrandis, celui de la commune de Moissac s'inscrivant dans le cadre du Contrat de Site Majeur. Au total, ce sont **489 230 €** de crédits départementaux qui ont été consacrés à ces opérations.

Je vous propose pour l'exercice 2009 :  
d'adopter une autorisation de programme de **30 000 €**,  
de prévoir les crédits de paiement suivants :  
- crédits de paiement **2010 : 30 000 €**

### **LES ACTIVITES DE LOISIRS**

#### **1 - Équipements de loisirs liés à l'eau** (Article 2041420 - Sous-fonction 94)

Dans le cadre de la politique du fonds départemental d'intervention touristique (FDIT), l'Assemblée Départementale a mis en place des aides financières destinées à favoriser le développement des équipements de loisirs liés à l'eau dans notre département.

De 1985 à 2008, nous avons été amenés à examiner **42 demandes** au titre de cette politique qui consiste à subventionner :

\* les équipements directement liés à l'aménagement des plages (Communes de Valence d'Agen, Saint-Sardos, Molières, Montaignu-de-Quercy, Espalais, Parisot, Caylus, Lauzerte, Beaumont-de-Lomagne, Lafrançaise, Monclar-de-Quercy, Bioule, Verdun-sur-Garonne, Malause, Castelsarrasin, Cayrac, Touffailles, Donzac, le Syndicat Intercommunal Caussade/Montels, la Communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron, la Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne, Laguépie, Saint-Antonin, Grisolles) ;

\* les haltes nautiques (Communes de Moissac, Montech, Malause, Valence d'Agen et Lacourt Saint-Pierre) ;

\* les ports de plaisance (Communes de Castelsarrasin, Moissac et la Communauté de Montauban 3 Rivières) ;

\* les piscines (mise aux normes : Commune de Saint-Sardos).

L'ensemble de ces dossiers ayant répondu aux critères attributifs de subvention, ce sont **607 522 €** de crédits qui ont été accordés aux communes.

Pour l'exercice 2009, je vous propose :  
d'adopter une autorisation de programme de **150 000 €**,  
de prévoir les crédits de paiement suivants :  
- crédits de paiement **2009** : **50 000 €**  
- crédits de paiement 2010 : 75 000 €  
- crédits de paiement 2011 : 25 000 €

## **2 - Les chemins de randonnée (Article 657343 - Sous-fonction 738)**

Le Conseil Général a approuvé le plan départemental d'itinéraire de randonnée en 1991 dans lequel quelques 1 200 kilomètres de chemins ont été répertoriés afin de les conserver et de les mettre en exploitation au fur et à mesure.

En 2008, 9 dossiers ont bénéficié de l'aide départementale pour l'entretien et le balisage des sentiers de petites et de grandes randonnées.

Au titre de 2009, je vous propose d'adopter une autorisation d'engagement de **12 000 €** et de ratifier l'inscription des crédits correspondants répartis sur 2009 et 2010, pour l'entretien et le balisage des différents sentiers inscrits au plan départemental d'itinéraires de randonnée.

## **LA SIGNALISATION TOURISTIQUE**

### **La signalisation touristique (Article 2152 - Sous-fonction 94)**

Dès 1997, nous nous sommes prononcés pour la réalisation d'un **Plan de Signalisation Touristique** sur les routes départementales :

- une signalisation de jalonnement à partir des axes routiers structurants, pour 39 sites départementaux,
- une signalisation d'information avec la mise en place de stèles sur 30 sites d'intérêt départemental.

En 2001, nous avons débuté la pose d'une signalétique sur des "Circuits de Saveurs". Aujourd'hui les cinq itinéraires qui couvrent le département sont équipés :

- Les Causses du Quercy,
- Les Côteaux et Vallée de l'Aveyron,
- La Lomagne,
- Quercy Pays de Serres,
- Val de Garonne.

Depuis 2005 la signalisation touristique est totalement réalisée et aujourd'hui, ponctuellement, nous sommes amenés à réaliser des actualisations de ce schéma.

## LES AIDES AU FONCTIONNEMENT

### CONSEIL ET APPUI TECHNIQUE AUX ACTIVITES DU TOURISME

Dans la première partie de mon rapport, je vous ai rappelé la mission commerciale confiée à "Loisirs-Accueil" avec l'appui du Comité Départemental du Tourisme/projet d'Agence de Développement Touristique.

Je vous précise, en outre, que cet organisme effectue la promotion du tourisme de notre département en participant à des manifestations nationales et internationales. Une convention d'objectifs est mise en place chaque année afin d'évaluer les programmes d'actions.

Je vous propose, pour 2009 et ce, de manière transitoire jusqu'à la création de l'Agence de Développement Touristique :

- de reconduire nos aides au Comité Départemental du Tourisme, à l'Association Clévacances et à l'UDOTSI, partenaires associés au développement du tourisme départemental (cf spécial « subventions aux associations ») ;

- d'ajuster, le moment venu, lors de l'élaboration de notre quatrième schéma départemental touristique et de loisirs, les moyens nécessaires au bon fonctionnement de nos structures partenaires qui concourent au développement du tourisme dans le département.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

### **LE CONSEIL GENERAL**

– Prend acte du bilan d'activité relatif à l'année 2008 ;

- Décide de reconduire, de manière transitoire jusqu'à la création de l'Agence de développement touristique, l'aide du Conseil Général au Comité départemental du tourisme, l'Association Clévacances et à l'UDOTSI, partenaires associés au développement du tourisme départemental (cf délibération « subventions aux associations ») ;
- Décide d'ajuster, le moment venu, lors de l'élaboration du quatrième schéma départemental touristique et de loisirs, les moyens nécessaires au bon fonctionnement des structures partenaires qui concourent au développement du tourisme dans le département ;
- Ratifie l'inscription des crédits suivants au titre du fonds départemental d'intervention touristique :

- Création et modernisation des gîtes communaux :

- article 2041452, sous-fonction 94 ..... 66 416 €  
 (20 000 € au titre du programme 2009  
 46 416 € au titre de l'autorisation de programme 2008)

- Equipements de loisirs liés à l'eau :

- article 2041420, sous-fonction 94 ..... 105 000€  
 (50 000 € au titre du programme 2009 et  
 55 000 € au titre des délibérations de programmes antérieures)

- Aménagement de gîtes ruraux, meublés Clévacances, chambres d'hôtes et chambres Clévacances :

- article 204217, sous-fonction 94 ..... 8 819 €  
 (0 € au titre du programme 2009 et  
 8 819 € au titre des délibérations de programmes antérieures)

- Modernisation de l'hôtellerie rurale :

- article 204225, sous-fonction 94 ..... 15 000 €  
 (15 000 € au titre du programme 2009)

- Campings classés :

- article 2041421, sous-fonction 94 ..... 0 €  
 (0 € au titre du programme 2009)

- Entretien des chemins de randonnée :

- article 657343, sous-fonction 738 ..... 6 000 €  
 (6 000 € au titre du programme 2009)

Adopté à l'unanimité.

Le Président,